



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET AMI

TITRE DU PROJET	Résilience urbaine et renforcement des capacités des acteurs impliquant dans l'économie bleue
PARTENAIRE DE MISE EN OEUVRE	GOAL
BAILLEUR	Irish Aid
ZONES D'INTERVENTION	Abricots / Bonbon / Jérémie / Corail / Pestel / Iles-Cayemites / Dame-Marie / Anse d'Hainault / Irois / Jacmel / les Cayes / Cap-Haitien.
DATE DE DEBUT DU PROJET :	1 ^{er} janvier 2026
DATE DE FIN DU PROJET :	31 décembre 2026

Tables des matières

1. A propos de GOAL	3
2. Objectif de l'appel à manifestation d'intérêt	3
2.1. Critères d'éligibilité	4
3. Méthodologie de sélection des Universités	5
4. Information sur le projet.....	5
5. Domaines de collaboration et activités prévues	5
6. Responsabilités des parties.....	7
6.1. Responsabilités spécifiques des Universités.....	7
6.2. Responsabilités de GOAL Haïti	8
7. Résultats attendus du partenariat	9
8. Documents constituant le dossier de l'Université.....	9
9 Calendrier.....	10
a. Lieu et canal de soumission des dossiers	10

1- A propos de GOAL

GOAL est une organisation humanitaire internationale présente en Haïti depuis 2010 à la suite du séisme du 12 janvier. Depuis lors, l'organisation met en œuvre des programmes humanitaires et de développement visant à renforcer la résilience des populations vulnérables. Ses interventions couvrent notamment les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (EAH), des moyens de subsistance, de la santé communautaire ainsi que de la préparation et de la réponse aux urgences.

GOAL intervient actuellement dans plusieurs départements du pays, notamment l'Ouest, le Nord-Ouest et la Grand 'Anse, à travers une approche intégrée axée sur le renforcement des capacités locales, les partenariats institutionnels et le développement durable.

2- Objectif de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI)

Le présent appel à manifestation d'intérêt (AMI) vise à identifier et sélectionner des institutions universitaires reconnues dans le département de la Gran'Anse en vue de l'établissement d'un partenariat académique avec GOAL Haïti dans le cadre du projet "Résilience urbaine et renforcement des capacités des acteurs impliqués dans l'économie bleue".

A travers ce partenariat, GOAL entend renforcer les connaissances et les compétences des étudiants évoluant dans les domaines de l'environnement, des ressources naturelles, de la biologie, de la pêche, de l'aquaculture et des disciplines connexes sur les enjeux liés à la gestion durable des ressources marines et côtières.

Cette collaboration favorisera également la participation des étudiants et des enseignants à des travaux de recherche appliquée, à des études innovantes et à la production de recommandations techniques pouvant contribuer à l'amélioration des interventions de GOAL dans le secteur de l'économie bleue en Haïti.

Un accent particulier sera mis sur les thématiques suivantes :

- L'économie bleue et la gestion durable des ressources naturelles ;
- La réglementation maritime haïtienne ;
- La pêche durable ;
- La conservation et la restauration des mangroves ;
- La protection de la biodiversité marine ;
- Les récifs coralliens artificiels ;
- Les approches innovantes de restauration écologique des zones côtières ;
- Les études de cas et solutions adaptées au contexte de la Grand 'Anse.

2.1- Critères d'éligibilité

- a) L'université doit soumettre sa lettre de demande de collaboration ou support bénévole aux activités de GOAL dans la localité/commune intéressée ;
- b) Avoir des aptitudes et capacité d'œuvrer dans le domaine de l'Environnement, spécifiquement dans la **protection des ressources naturelles ou de l'économie bleue ou protection des écosystèmes marins ou côtiers**;
- c) Disposer d'un acte de reconnaissance légale délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), en règle et valide depuis au moins dix (10) ans.;
- d) Avoir un niveau d'influence et de légitimité dans la communauté;
- e) Justifier d'une expérience avérée dans la mise en œuvre d'activités similaires à celles du projet GOAL (étude, formation communautaire, sensibilisation, etc.) durant les deux (2) dernières années.;
- f) Disposer d'un siège social situé dans l'une des zones d'intervention du projet et justifier d'une adresse physique stable et clairement identifiable;
- g) Démontrer sa capacité à mobiliser et à recommander des étudiants qualifiés et intéressés par les thématiques abordées dans le cadre du projet GOAL pour participer aux études et activités qui seront réalisées.

- h) Disposer d'un programme académique, d'une faculté ou d'un département intervenant dans les domaines de l'environnement, de la gestion des ressources naturelles, de l'agronomie, de la biologie, de la pêche, de l'aquaculture, de l'aménagement du territoire ou de disciplines connexes ;
- i) Démontrer un intérêt pour la recherche appliquée en lien avec l'économie bleue et le développement durable.

3- Méthodologie de sélection des Universités

- Réception et ouverture des plis pour l'analyse des dossiers (staff interne de GOAL);
- Constitution d'un comité composé d'au moins 3 membres (1 membres de programme ou plus, 1 représentant MEAL, 1 responsable du département système pour l'analyse des dossiers ;
- Utilisation d'une grille avec des critères et des scores pour l'analyse et sélection finale des Universités ;
- Pré-sélection et sélection finale des Universités pour la due diligence;
- Les dossiers sélectionnés suivront le processus de due diligence décrit par le manuel de partenariat de Goal
- Signature d'un procès-verbal par les membres du comité de sélection ;
- Adresser une correspondance aux Universités sélectionnées pour leur informer sur la suite du processus;
- Signature de l'accord de Partenariat entre GOAL et la/les Universités.

4- Information sur le projet

Titre	Résilience urbaine et renforcement des capacités des acteurs impliquant dans l'économie bleue
Domaine	Résilience / sécurité alimentaire / Nutrition / Environnement
Zone intervention	Abricots / Bonbon / Jérémie / Corail / Pestel / Iles Cayemites / Dame-Marie / Anse d'Hainault / Irois/ Jacmel/ Cayes/ Cap-Haïtien
Date de Publication	8 Septembre 2026
Date limite	12 Septembre 2026
Date engagement	21 Septembre 2026 (Date souhaitable)
ONG d'exécution	GOAL

5- Domaines de collaboration et activités prévues

Dans le cadre du partenariat académique envisagé entre GOAL Haïti et les universités sélectionnées, les activités suivantes pourront être mises en œuvre en fonction des priorités du projet et des capacités des institutions partenaires.

Renforcement des partenariats académiques

- Identification et cartographie des institutions universitaires offrant des programmes d'études ou de recherche dans les domaines de l'environnement, des ressources naturelles et du développement durable ;
- Organisation de rencontres de planification avec les rectorats et les responsables académiques ;
- Élaboration et signature de protocoles d'accord (MoU) entre GOAL Haïti et les universités sélectionnées ;
- Désignation de points focaux institutionnels pour assurer la coordination du partenariat.

Mobilisation des étudiants et recherche appliquée

- Identification et mobilisation d'étudiants volontaires intéressés par les thématiques environnementales et maritimes ;
- Définition conjointe des sujets d'études, de recherche ou de travaux académiques ;
- Accompagnement technique des étudiants dans la réalisation de leurs travaux ;
- Encadrement des groupes de recherche jusqu'à la finalisation et la soumission de leurs rapports ou études.

Renforcement des connaissances sur l'économie bleue

- Organisation de séances de sensibilisation sur les principes de l'économie bleue ;
- Présentation des expériences et interventions de GOAL dans le domaine de la gestion durable des ressources marines et côtières ;
- Promotion des approches innovantes adaptées au contexte de la Grand 'Anse.

Sessions techniques et scientifiques

Les universités partenaires pourront bénéficier de formations et d'activités d'orientation portant notamment sur :

- La fabrication et l'utilisation des récifs coralliens artificiels ;
- La réglementation maritime haïtienne ;
- La pêche durable ;
- La gestion durable des ressources halieutiques ;
- La protection et la restauration des mangroves ;
- La conservation de la biodiversité marine ;
- Les mécanismes de résilience des écosystèmes côtiers.

Réplication et sensibilisation communautaire

- Appui à la diffusion des connaissances acquises auprès des établissements scolaires et centres de formation ;
- Organisation de séances de sensibilisation dans les écoles primaires, secondaires et professionnelles ;
- Participation à des campagnes communautaires de protection de l'environnement marin et côtier.

Innovation environnementale et actions pratiques

- Organisation de concours, foires ou activités d'éco-ingénierie permettant aux étudiants de proposer des solutions innovantes aux défis environnementaux de la Grand 'Anse ;
- Participation à des initiatives de restauration écologique, notamment des activités de restauration des mangroves ou d'autres écosystèmes côtiers lorsque les conditions techniques et environnementales le permettent.

Capitalisation des connaissances

- Production d'études de cas, notes techniques, mémoires, rapports de recherche ou recommandations ;
- Partage des résultats avec GOAL Haïti et les parties prenantes concernées ;
- Valorisation des connaissances générées afin de renforcer les futures interventions du programme sur l'économie bleue et la gestion durable des ressources marines.

6- Responsabilité des parties

6.1. Responsabilités spécifiques des Universités

L'université partenaire s'engage à :

- Designer un point focal institutionnel chargé de coordonner les activités du partenariat avec GOAL ;
- Identifier et mobiliser les enseignants et étudiants intéressés par les thématiques du projet ;
- Faciliter l'organisation des séances d'information, d'orientation et de formation au sein de l'institution ;
- Sélectionner des groupes d'étudiants volontaires pour participer aux activités de recherche et d'étude ;
- Collaborer avec GOAL à l'identification et à la validation des sujets d'études ;
- Encourager la participation active des étudiants aux activités de sensibilisation et de recherche ;
- Accompagner les étudiants dans la réalisation de leurs travaux académiques ;
- Promouvoir le partage des connaissances au sein d'établissements scolaires et de centres de formation ;
- Soumettre à GOAL les études, rapports, mémoires, notes techniques ou recommandations produits dans le cadre du partenariat ;
- Contribuer à l'identification/proposition de solutions innovantes favorisant la gestion durable des ressources marines et côtières dans la Grand 'Anse.

6.2. Responsabilités de GOAL Haiti

GOAL Haiti s'engage à :

- Réaliser l'identification et la sélection des institutions universitaires éligibles dans le département de la Grand 'Anse ;
- Organiser les rencontres de planification avec les autorités universitaires concernées ;
- Développer et formaliser les partenariats académiques à travers la signature de protocoles d'accord (MOU)

- Mobiliser ses experts techniques afin de dispenser des sessions de formation et de partage de connaissances ;
- Renforcer les capacités des étudiants et des enseignants sur les concepts et pratiques liés à l'économie bleue ;
- Organiser des séances d'orientation sur la fabrication et l'utilisation des récifs coralliens artificiels ;
- Organiser des séances d'orientation sur la réglementation maritime haïtienne ;
- Organiser des séances d'orientation sur la pêche durable et la gestion responsable des ressources halieutiques ;
- Organiser des formations sur la protection et la restauration des mangroves et des écosystèmes côtiers ;
- Fournir un accompagnement technique aux groupes d'étudiants réalisant des études ou projets de recherche ;
- Appuyer les activités de diffusion et de réplique des connaissances dans les établissements scolaires et centres éducatifs partenaires ;
- Examiner et valoriser les résultats, recommandations et études de cas produits par les étudiants ;
- Promouvoir l'intégration des enseignements tirés de ces recherches dans la programmation future de GOAL relative à l'économie bleue ;
- Soutenir les initiatives de sensibilisation environnementale et les activités de restauration écologique prévues dans le cadre du projet, conformément aux ressources disponibles.

7- Résultats attendus du partenariat

Les partenariats académiques développés dans le cadre de cette initiative contribueront notamment à :

- Sensibiliser et former au moins 150 étudiants universitaires ;
- Développer de nouvelles connaissances sur les enjeux environnementaux et maritimes de la Grand 'Anse ;
- Intégrer les études de cas dans la programmation de GOAL dans le domaine de l'économie bleue ;
- Renforcer les liens entre le monde académique et les acteurs du développement local ;

- Promouvoir des approches innovantes de gestion durable des ressources marines et côtières ;
- Favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de professionnels engagés dans la protection de l'environnement et le développement durable en Haïti.

8- Documents constituant le dossier de l'Université

No	Les éléments obligatoires
1	Lettre de manifestation d'intérêt signée et scellée par au moins un membre du conseil d'administration de l'institution (Obligatoire).
2	Formulaire FCI rempli par l'université.
3	Copie de l'acte de reconnaissance légale à jour (du MENFP) (Obligatoire). Le dossier sera automatiquement rejeté, sans tenir compte des autres documents.
4	CV des étudiants ciblés pour mener le/les études, incluant les cartes d'identité (Dermatologie) (Obligatoire).
5	Patente (DGI) de l'université à jour.
8	Règlement interne de l'université.
10	Certificat de résidence (preuve d'adresse) délivré et certifié par les autorités municipales de la commune de résidence.
11	Avoir une identité visuelle distinctive (logo, en-tête officiel, adresse physique et/ou électronique), permettant d'assurer une identification claire de l'institution (si disponible).
12	Disposer d'un sceau institutionnel servant à authentifier les documents officiels de l'université.

9- Calendrier

Chronogramme définissant le processus de sélection des Universités									
Description des activités pour la sélection des universités		Juillet				Aout			
		S ₁	S ₂	S ₃	S ₄	S ₁	S ₂	S ₃	S ₄
1	Lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt								
2	Réception, étude et pré-sélection des dossiers								
3	Selection finale des universités								
4	Rencontre avec le conseil d'administration des universités sélectionnées								
5	Signature du partenariat avec le/les universités								

6	Intégration de/des université(s) dans les séances de formation								
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--

11-Lieu et canal de soumission des dossiers

Les Universités intéressées répondant aux critères mentionnés ci-dessus peuvent envoyer et soumettre leurs documents de la manière suivante :

- 1- Formulaire de collecte d'information (FCI) rempli online sera soumis via le lien suivant : [FORMULAIRE DE COLLECTE D'INFORMATIONS SUR LES UNIVERSITÉS \(FCI\) \(Page 1 of 17\)](#)
- 2- Adresse à utiliser pour la soumission des autres documents : partnership@ht.goal.ie

N.B. Les dossiers doivent être soumis au plus tard : le 12 septembre 2026.

Passer ce délai, GOAL ne recevra plus les dossiers.